



TENNIS CLUB DU PLESSIS-ROBINSON

Conditions d'adhésions Saison 2027

Sommaire

Les formations (cours collectifs)	2
Les modalités d'inscriptions	2
Inscription à un second cours hebdomadaire	3
Périodes d'inscriptions et attribution des créneaux	3
Evaluation des niveaux.....	5
Modalités de paiements.....	5
Conditions tarifaires	6
Conditions d'annulation et de remboursement	6
Nombre de séances encadrées	7
Les adhésions (jeu libre)	8
Les modalités d'adhésions.....	8
Périodes des adhésions	8
Modalités de paiements.....	8
Conditions tarifaires	9
Conditions d'annulation et de remboursement	10
Les locations horaires.....	11
Les modalités de réservation.....	11
Conditions d'annulation et de remboursement	11
Traitement de vos données personnelles.....	11



01 46 31 29 17



accueil@tcpr.fr



tennisclubplessisrobinson.fr



6 Avenue Descartes,
92350 Le Plessis-Robinson





TENNIS CLUB DU PLESSIS-ROBINSON

Les modalités d'inscriptions

✓ **Si vous étiez en cours collectifs en 2026 :**

1. Effectuer la pré-inscription à partir du mail reçu ou du site internet du TCPR rubrique « prendre des cours » dont voici le lien : [se préinscrire en cours collectifs jeunes ou adultes](#).
Attention : pour une inscription en Club Galaxie, Club Junior et Club Ados, vous devez connaître le niveau de maîtrise de votre enfant. Cette information est à retrouver dans son espace adhérent rubrique « suivi sportif » et « niveau présumé ».
2. Dans votre espace adhérent :
 - Téléverser votre photo et votre justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (si vous résidez au Plessis-Robinson) ?
 - Renseigner le questionnaire de santé (uniquement pour les mineurs).
3. A réception de la facture (48 heures maximum après la pré-inscription), effectuer le paiement dans sa totalité (voir rubrique « modalités de paiements »).

✓ **Si c'est votre 1^{ère} inscription :**

1. Effectuer la pré-inscription à partir du site internet du TCPR rubrique « prendre des cours » dont voici le lien : [se préinscrire en cours collectifs jeunes ou adultes](#) ;
2. Prendre rendez-vous pour votre évaluation de niveau (sauf pour les jeunes des catégories baby-tennis et mini-tennis (nés en 2021, 2022 et 2023). Le lien pour prendre rendez-vous est à retrouver dans la rubrique « évaluation des niveaux » ;
3. Dans votre espace adhérent (identifiants de connexion reçus par mail) ;
 - Téléverser votre photo et votre justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (si vous résidez au Plessis-Robinson) ;
 - Renseigner le questionnaire de santé (uniquement pour les mineurs) ;
4. A réception de la facture (48 heures maximum après la pré-inscription), effectuer le paiement dans sa totalité (voir rubrique « modalités de paiements ») ;
5. Choisir les préférences horaires des cours collectifs. Ce choix sera à réaliser au moment de votre évaluation de niveau.

 01 46 31 29 17

 accueil@tcpr.fr

 tennisclubplessisrobinson.fr

 6 Avenue Descartes,
92350 Le Plessis-Robinson





TENNIS CLUB DU PLESSIS-ROBINSON

✓ **Cas particulier : vous avez des codes d'accès (ancien membre) mais vous n'étiez pas en cours collectifs en 2026 :**

1. Effectuer la pré-inscription à partir du site internet du TCPR rubrique « prendre des cours » dont voici le lien : [se préinscrire en cours collectifs jeunes ou adultes](#) ;
Attention : lors des choix de créneaux obligatoires, indiquez comme choix 1 et 2 les créneaux « lundi 8h00 - mon choix sera fait le jour de mon évaluation ».
Votre choix définitif sera modifié lors de votre évaluation de niveau.
2. Prendre rendez-vous pour votre évaluation de niveau (sauf pour les jeunes des catégories baby-tennis et mini-tennis (nés en 2021, 2022 et 2023). Le lien pour prendre rendez-vous est à retrouver dans la rubrique « évaluation des niveaux » ;
3. Dans votre espace adhérent (identifiants de connexion reçus par mail) ;
 - Téléverser votre photo et votre justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (si vous résidez au Plessis-Robinson) ;
 - Renseigner le questionnaire de santé (uniquement pour les mineurs) ;
4. A réception de la facture (48 heures maximum après la pré-inscription), effectuer le paiement dans sa totalité (voir rubrique « modalités de paiements ») ;
5. Choisir les préférences horaires des cours collectifs. Ce choix sera à réaliser au moment de votre évaluation de niveau.

Inscription à un second cours hebdomadaire

- ✚ Vous pouvez faire une demande d'inscription à un deuxième cours hebdomadaire en cliquant sur le lien suivant : [Je souhaite une seconde séance](#) ;
Attention, les seconds créneaux seront attribués en septembre en fonction des places encore disponibles.

Périodes d'inscriptions et attribution des créneaux

- ✚ Pour obtenir un créneau d'entraînement, votre dossier doit être complet :
- Pré-inscription effectuée ;
 - Documents obligatoires téléversés dans votre espace adhérent (questionnaire de santé pour les mineurs, photo d'identité et justificatif de domicile pour les résidents au Plessis-Robinson) ;

 01 46 31 29 17

 accueil@tcpr.fr

 tennisclubplessisrobinson.fr

 6 Avenue Descartes,
92350 Le Plessis-Robinson





TENNIS CLUB DU PLESSIS-ROBINSON

- Evaluation de niveau effectuée si vous êtes un nouvel adhérent (hors baby et mini-tennis) ;
- Paiement effectué dans son intégralité (cf. rubrique « modalités de paiements »).

📅 Planning d'attribution des créneaux :

COURS COLLECTIFS JEUNES		
Inscriptions ouvertes	Inscriptions réalisées et dossier complet	Attribution du créneau
Adhérents 2026	Entre le 11 mai et le 29 mai	04-juin
Tous	Entre le 30 mai et le 17 juin	19-juin
	Entre le 18 juin et le 27 juin	30-juin
	Entre le 28 juin et le 9 juillet	15-juil
	Après le 9 juillet	Début septembre

📞 01 46 31 29 17

✉️ accueil@tcpr.fr

🌐 tennisclubplessisrobinson.fr

📍 6 Avenue Descartes,
92350 Le Plessis-Robinson





TENNIS CLUB DU PLESSIS-ROBINSON

COURS COLLECTIFS ADULTES		
Inscriptions ouvertes	Inscriptions réalisées et dossier complet	Attribution du créneau
Adhérents 2026	Entre le 11 mai et le 29 mai	02-juil
Tous	Entre le 29 mai et le 27 juin	
	Le 28 juin et après	Début septembre

Evaluation des niveaux

- ✚ Tous les nouveaux inscrits (hors baby et mini-tennis) doivent réaliser une évaluation de niveau. Cette évaluation est indispensable car elle nous permet de connaître votre niveau et ainsi de vous placer dans un groupe adapté. Pour vous inscrire à l'évaluation de niveau. [Merci de prendre rendez-vous ICI](#)

Modalités de paiements

- ✚ Seules les inscriptions payées en intégralité seront traitées et permettront d'obtenir un créneau en cours collectifs.
- ✚ Dès réception de votre facture par mail et/ou dans votre espace adhérent, vous pouvez effectuer le règlement intégral comme suit :
 - En ligne dans votre espace adhérent (paiement possible en 1 ou 4 échéances),
 - En carte bleue à l'accueil du club (1 échéance),



01 46 31 29 17



accueil@tcpr.fr



tennisclubplessisrobinson.fr



6 Avenue Descartes,
92350 Le Plessis-Robinson





TENNIS CLUB DU PLESSIS-ROBINSON

- En chèque à l'accueil du club (entre 1 et 4 échéances). Dans ce cas, les chèques seront encaissés de septembre à décembre,
- Pass+ et LABAZ : dans le cas où vous n'avez pas encore reçu le justificatif de l'aide, merci de faire un chèque de caution du montant de l'aide. Ce chèque vous sera redonné lorsque vous nous transmettez votre Pass+ ou LABAZ,
- Chèques ANCV en version papier (chèques vacances ou coupons sports),
- Bons CAF,
- Pass sport.

Le TCPR n'accepte pas les règlements en espèces, en American express ou en chèques ANCV dématérialisés.

Conditions tarifaires

- + Un droit d'entrée est demandé pour les nouveaux adhérents (hors baby et mini-tennis) :
 - Jeunes 7 ans à 18 ans (âge FFT) = 20 euros,
 - Séniors 19 ans et + (âge FFT) = 50 euros,
- + Un supplément pour les non-robinsonnais est demandé :
 - Jeunes 4, 5 et 6 ans (âge FFT) = 50 euros,
 - Jeunes 7 ans à 18 ans (âge FFT) = 60 euros,
 - Séniors (âge FFT) = 80 euros,
- + Une réduction « demandeur d'emploi et RSA » peut être accordée sur présentation d'un justificatif = - 50 euros,
- + Une réduction « jeune adulte 19 et 20 ans » (âge FFT) peut être accordée sur présentation d'un justificatif = - 60 euros,
- + Une réduction « famille » peut être accordée = - 50 euros pour la 3^{ème} adhésion, -75 euros pour la 4^{ème} adhésion et les suivantes,
- + Les différentes réductions ne sont pas cumulables. La réduction la plus avantageuse pour l'adhérent sera appliquée.

Conditions d'annulation et de remboursement



01 46 31 29 17



accueil@tcpr.fr



tennisclubplessisrobinson.fr



6 Avenue Descartes,
92350 Le Plessis-Robinson





TENNIS CLUB DU PLESSIS-ROBINSON

- ✚ Avant le début des cours :
 - Si le créneau attribué correspond à l'un de vos choix précisés lors de la pré-inscription, des frais de dossier de 50€ seront déduits du remboursement,
 - Si le créneau attribué ne correspond pas à l'un de vos choix précisés lors de la pré-inscription, l'intégralité des sommes engagées sera remboursée,
- ✚ Après le début des cours :
 - Aucun remboursement de la formation ne pourra être accordé.

Nombre de séances encadrées

- Les séances encadrées sont répertoriées sur le calendrier des cours accessible sur le site internet et à l'accueil du TCPR.
- **Selon les créneaux, les séances peuvent se dérouler 1 semaine sur 5 en extérieur. Si une séance est annulée, quel qu'en soit la raison (pluie, absence d'un enseignant, etc.), l'annulation ne donne pas droit à un remboursement ou à un report des séances. Cependant, le TCPR s'engage à assurer un minimum de 27 séances dans la saison. Un ajout de séance ou un remboursement au prorata sera réalisé en fin de saison si le nombre de 27 séances n'est pas atteint.**
- **En cas de contrainte exceptionnelle, les cours peuvent être encadrés sous forme de plateau (1 prof pour 2 groupes).**

 01 46 31 29 17

 accueil@tcpr.fr

 tennisclubplessisrobinson.fr

 6 Avenue Descartes,
92350 Le Plessis-Robinson





TENNIS CLUB DU PLESSIS-ROBINSON

Les adhésions (jeu libre)

Les modalités d'adhésions

- ✓ Si vous êtes adhérent ou ancien adhérent :
 1. Les adhésions sont à réaliser dans votre espace adhérent. Pour cela, sélectionnez votre future formule de réservation dans la rubrique « mes réservations ».
 2. Téléverser dans votre espace adhérent votre photo d'identité, votre justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (uniquement pour les résidents au Plessis-Robinson) et votre questionnaire de santé (uniquement pour les mineurs).

- ✓ Si vous êtes un nouvel adhérent :
 1. Les adhésions sont à réaliser à partir du site internet du TCPR, rubrique « jouer au TCPR » puis « adhésion simple ».
 2. Téléverser dans votre espace adhérent votre photo d'identité, votre justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (uniquement pour les résidents au Plessis-Robinson) et votre questionnaire de santé (uniquement pour les mineurs).

Attention : une adhésion ne sera définitive qu'à réception du paiement dans son intégralité et des pièces-justificatives.

Périodes des adhésions

- ✚ Les adhésions au TCPR peuvent se faire tout au long de la saison (entre le 1^{er} septembre et le 31 août suivant).
- ✚ La grille tarifaire est à retrouver sur le site internet du TCPR.

Modalités de paiements





TENNIS CLUB DU PLESSIS-ROBINSON

- ✚ Dès réception de votre facture par mail et/ou dans votre espace adhérent, vous pouvez effectuer le règlement intégral comme suit :
 - En ligne dans votre espace adhérent (paiement possible en 1 ou 4 échéances),
 - En carte bleue à l'accueil du club (1 échéance),
 - En chèque à l'accueil du club (entre 1 et 4 échéances). Dans ce cas, les chèques seront encaissés de septembre à décembre,
 - Pass+ et LABAZ : dans le cas où vous n'avez pas encore reçu le justificatif de l'aide, merci de faire un chèque de caution du montant de l'aide. Ce chèque vous sera redonné lorsque vous nous transmettez votre Pass+ ou LABAZ,
 - Chèques ANCV en version papier (chèques vacances ou coupons sports),
 - Bons CAF,
 - Pass sport.

Le TCPR n'accepte pas les règlements en espèces, en American express ou en chèques ANCV dématérialisés.

Conditions tarifaires

- ✚ Un droit d'entrée est demandé pour les nouveaux adhérents (hors baby et mini-tennis) :
 - Jeunes 7 ans à 18 ans (âge FFT) = 20 euros,
 - Séniors 19 ans et + (âge FFT) = 50 euros,
- ✚ Un supplément pour les non-robinsonnais est demandé :
 - Jeunes 4, 5 et 6 ans (âge FFT) = 50 euros,
 - Jeunes 7 ans à 18 ans (âge FFT) = 60 euros,
 - Séniors 19 ans et + (âge FFT) = 80 euros,
- ✚ Une réduction « demandeur d'emploi et RSA » peut être accordée sur présentation d'un justificatif = - 50 euros,
- ✚ Une réduction « jeune adulte 19 et 20 ans » (âge FFT) peut être accordée sur présentation d'un justificatif = - 60 euros,
- ✚ Une réduction « étudiant » peut être accordée sur présentation d'un justificatif = -25 euros
- ✚ Une réduction « famille » peut être accordée = - 50 euros pour la 3^{ème} adhésion, -75 euros pour la 4^{ème} adhésion et les suivantes,

 01 46 31 29 17

 accueil@tcpr.fr

 tennisclubplessisrobinson.fr

 6 Avenue Descartes,
92350 Le Plessis-Robinson





TENNIS CLUB DU PLESSIS-ROBINSON

- ✚ Les réductions ne sont pas cumulables. La réduction la plus avantageuse pour l'adhérent sera appliquée.

Conditions d'annulation et de remboursement

- ✚ La cotisation étant une contribution au fonctionnement du club, elle est acquise de façon définitive au moment de l'adhésion. Aucun remboursement ne pourra être exigé, partiellement ou en totalité, quel qu'en soit le motif.

 01 46 31 29 17

 accueil@tcpr.fr

 tennisclubplessisrobinson.fr

 6 Avenue Descartes,
92350 Le Plessis-Robinson





TENNIS CLUB DU PLESSIS-ROBINSON

Les locations horaires

Les modalités de réservation

1. Les réservations horaires sont à effectuer en ligne sur le site internet,
2. Le paiement se fait obligatoirement en ligne au moment de la réservation,
3. Les réservations sont possibles à J-1,
4. Les créneaux des réservations sont consultables sur le tableau de réservation.

Conditions d'annulation et de remboursement

- ✚ Aucun remboursement ne sera accordé pour une annulation effectuée par le « joueur occasionnel » 12h ou moins avant le créneau réservé,
- ✚ Un avoir correspondant à 100% de la somme engagée sera accordé pour une annulation par le « joueur occasionnel » effectuée plus de 12h avant le début du créneau réservé,
- ✚ Un avoir correspondant à 100% de la somme engagée sera accordé pour une annulation à l'initiative du TCPR (intempérie, terrain non-disponible, etc.).

Traitement de vos données personnelles

L'ensemble des données à caractère personnel recueillies sont obligatoires et font l'objet d'un traitement dont le responsable de traitement est le TENNIS CLUB LE PLESSIS ROBINSON conformément à la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Vos données personnelles recueillies sont nécessaires au traitement de votre demande de souscription à notre contrat d'adhésion et sont destinées au TCPR. A défaut, le TCPR ne pourra traiter votre adhésion.

 01 46 31 29 17

 accueil@tcpr.fr

 tennisclubplessisrobinson.fr

 6 Avenue Descartes,
92350 Le Plessis-Robinson





TENNIS CLUB DU PLESSIS-ROBINSON

Conformément à la réglementation en vigueur, vous disposez notamment d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de vos données. Ces droits peuvent être exercés en vous adressant par mail à l'adresse suivante : accueil@tcpr.fr

Pour en savoir plus, merci de bien vouloir consulter la Politique de confidentialité disponible sur le site Web du TCPR.

 01 46 31 29 17

 accueil@tcpr.fr

 tennisclubplessisrobinson.fr

 6 Avenue Descartes,
92350 Le Plessis-Robinson

